

Gastroentérite à *Yersinia* - CHUV

Mise à jour
28/01/2020Autres dénominations
YersinioseInformations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Yersinia enterocolitica et *Yersinia pseudotuberculosis*

Réservoir

Animal (*Y. enterocolitica* : principalement le porc. *Y. pseudotuberculosis* : oiseaux et mammifères sauvages)

Mode de transmission

Transmission féco-orale par ingestion d'aliments contaminés (porc mal cuit) ou d'eau contaminée, ou par contact direct avec des personnes ou des animaux infectés. *Y. enterocolitica* peut se multiplier dans le réfrigérateur

Période d'incubation

3 à 7 jours (<10 jours)

Durée d'infectiosité

Excrétion fécale pendant toute la durée des symptômes, habituellement 2 à 3 semaines, exceptionnellement 2 à 3 mois en l'absence de traitement

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

-  Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
 -  Instaurer des Mesures Additionnelles Contact
 -  Chez les nourrissons et les jeunes enfants encore langés
 -  Ou si patient avec incontinence fécale
-

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Chambre individuelle avec sanitaires dédiés
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés
 -  Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protège bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
 -  Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
-

Matériel de soin

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Vêtements propres
-  Protections changées si incontinence
-  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :



Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur



Protections changées si incontinence



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visteurs

Si Mesures Additionnelles Contact :



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Autre

-  le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique (atelier de cuisine par ex.)
-  En cas de sortie de l'hôpital, le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique
-  chez l'enfant pas de jardin d'enfant

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

-  Non indiqués en systématique
-  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
-

Masque



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
